



---

## Conseil des droits de l'homme

49e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

### Kenya

Genève, le 1<sup>er</sup> mai 2025

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Kenya et lui formule les recommandations suivantes :

1. Prendre les mesures nécessaires en vue de l'abolition de la peine de mort pour tous les crimes.
2. Mettre en œuvre des mesures concrètes pour prévenir les cas de féminicide, de harcèlement sexuel, y compris au-delà du lieu de travail, et de violence en ligne à l'égard des femmes et des filles.
3. Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et établir un cadre juridique national pour prévenir, mener des enquêtes et criminaliser les disparitions forcées.
4. Mener des enquêtes impartiales et efficaces sur l'usage excessif de la force contre les manifestants et traduire les responsables en justice.

Je vous remercie.